

À l'école Beaurivage, nous sommes ici pour permettre à tous de croire en sa valeur afin que chacun puisse développer son plein potentiel tant au niveau scolaire, personnel que social !

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Beaurivage
Mercredi 11 juin 2025, 18 h 30
Local 251

Membres	Présents	Absents
Marie-Eve Carrier	X	
Mélanie Lebel	X	
Evan Morin (président)	X	
Marie-Andrée Tremblay	X	
Sara Bouchard	X	
Florence Demers	X	
Chantal Gagnon	X	
Geneviève Caron-Crofton	X	
Julie Gagnon	X	
Stéphanie Lévesque	X	
Eve-Lynn Lacombe	X	
Mélissa Cimon	X	
Julie Bergeron	X	
Sophie Rochette	X	
Denise Fournier	X	
Émile Dumont		X
Coralie Gravel		X
Olivier Lapointe (substitut au conseil étudiant)	X	
Éloïse Beupré	X	
Substituts		
Audrey Caron		X
Marie-Josée Langevin		X

1. Mot de bienvenue

M. Evan Morin souhaite une belle dernière rencontre à tous les membres du conseil d'établissement de l'école. Il souligne le fait qu'il reste vraiment peu de temps avant les vacances.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Stéphanie Lévesque et appuyée par Mme Mélissa Cimon.

CE-24-25-36	<p>3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2025</p> <p>Il a un correctif à effectuer au point 5. Il faut corriger la coquille, il manque un « e » à Marie-Andrée.</p> <p>L'adoption du procès-verbal du 7 mai 2025 est proposée par Mme Florence Demers et appuyée par Mme Éloïse Beaupré.</p> <p>4. Question du public</p> <p>Il n'y a pas de question.</p> <p>5. Frais chargés aux parents</p> <p>Mme Denise Fournier présente les frais chargés aux parents. Le programme LCI augmentera à 300 \$ et les profils resteront aux mêmes montants. Le programme concentration technologique augmentera à 300 \$ pour offrir plus d'activités.</p> <p>Pour le Pré-DEP, un montant fixe de 150 \$ est demandé lors de la facturation en début d'année. Selon le cheminement de l'élève et les besoins de celui-ci, l'achat des cahiers sera déduit de ce montant.</p> <p>L'adoption des frais chargés aux parents est proposée par Mme Sara Bouchard et appuyée par Mme Julie Gagnon.</p>
CE-24-25-37	<p>6. Listes des fournitures scolaires</p> <p>Il n'y a pas de changement majeur par rapport aux années précédentes. Le plus grand changement est plus en lien avec la calculatrice scientifique pour répondre à la loi de la gratuité scolaire. Mme Marie-Eve Carrier va vérifier avec le secrétariat général si c'est permis de vendre les calculatrices comme une fourniture scolaire (comme un manuel scolaire).</p> <p>Il a des modifications à faire pour utiliser les termes « cahier de style Canada ».</p> <p>L'adoption des listes des fournitures scolaires est proposée par Mme Chantal Gagnon et appuyée par Mme Mélanie Lebel.</p>
CE-24-25-38	<p>7. Activités et sorties éducatives à approuver</p> <p>Mme Marie-Eve Carrier présente les demandes d'activités et de sorties éducatives.</p> <p>Pour le programme LCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie pour le Louis Jolliet à la fin juin 2025 (17 h 15 à 23 h)

Sortie hivernale pour l'année 2025-2026 :

- 22 janvier 2026 : pour le 1^{er} cycle
- 19 février 2026 : pour le 2^e cycle

*Activités proposées lors de cette sortie hivernale : Valcartier, Centre de ski Le Relais et l'Aquarium de Québec.

Secondaire 1 :

- Domaine Radar le 10 septembre 2025 autant pour le LCI et le régulier (230 élèves).

Secondaire 3 pour le LCI :

- Centre de villégiature Jouvence le 9 et 10 septembre 2025, l'objectif est de créer des liens avec les nouveaux élèves de la Clé-du-Boisé. C'est la préparation pour l'échange.

L'adoption en bloc des activités et sorties éducatives est proposée par Mme Chantal Gagnon et appuyée par Mme Florence Demers.

CE-24-25-39

8. Code de vie

Mme Marie-Eve Carrier présente une nouvelle règle du code de vie en lien avec le cellulaire selon l'annonce du ministère. L'utilisation du cellulaire reste questionnable : les écouteurs avec fil seront priorisés. Nous attendons les précisions du ministre pour l'automne. Mme Stéphanie Lévesque demande si les élèves pourront l'utiliser lors des échanges. Mme Marie-Eve Carrier rassure que la gestion se fera selon notre jugement. Il est aussi questionné « l'appareil mobile », on devra mieux le définir dans nos règlements de l'école. On devra changer le libellé « dès le début des cours » par « dès l'ouverture de l'école ».

Mme Chantal Gagnon apporte le point sur les shorts de type legging (qui moule) afin que les intervenants de l'école aient la même ligne directrice, une même interprétation. Mme Marie-Eve Carrier assure qu'elle va apporter le point à l'équipe.

L'adoption du code de vie est proposée par Mme Geneviève Caron-Crofton et appuyée par Mme Sara Bouchard.

CE-24-25-40

9. Date de l'assemblée générale de parents 25-26

Mme Marie-Eve Carrier propose le mercredi 3 septembre 2025 pour l'assemblée générale des parents à 19 h à l'auditorium.

Il y aura 3 postes aux élections (M. Evan Morin pour la présidence, Mme Sara Bouchard, Mme Mélanie Lebel).

Il y aura aussi un poste pour un an.

Il se pourrait que la composition du conseil d'établissement change en lien avec l'acte d'établissement qui sera modifié puisque les élèves du primaire quitteront notre école.

10. Courrier du président

Il n'y a pas de courrier.

11. Mot du représentant du comité de parents

Un merci exceptionnel a été souligné pour Julie Bergeron qui a envoyé aux parents l'horaire de chaque élève pour la session d'examens.

Mme Lebel a eu 3 rencontres :

- 17 mars 2025 : Un policier est venu rencontrer les parents pour présenter le programme PIMS et expliquer son rôle. Il a présenté un outil sur le gang de rue et la violence armée.
- 14 avril 2025 : Il y a eu une présentation sur le portrait des écoles en Chaudière-Appalaches. Il y avait beaucoup d'enjeux de santé mentale. Il a plus de violence également. Plus de jeunes travaillent ce qui pourrait avoir un lien avec le décrochage scolaire. Le comité de parents souligne qu'il a eu beaucoup de difficulté à pourvoir leur poste du conseil d'établissement de parents.
- Cette semaine (début juin 2025) : Retour sur le PEVR et il y aura un retour sur les cibles en septembre. Ils ont expliqué la Loi 25 et ce qu'ils font pour former le personnel scolaire. L'anglais intensif est revenu sur le sujet et les moyens que les parents disposent pour se faire entendre en cas de désaccord. Il a été question du poids qu'a l'opinion des parents auprès du centre de services scolaire.

Pour répondre au questionnement apporté sur l'absence des parents lors des rencontres du conseil d'établissement, nous avons proposé quelques idées :

- Il est proposé de parler du CE aux parents du secondaire 1.
- Il est aussi proposé de mettre le courriel du président dans le premier Info parents.
- Il est aussi proposé de faire tirer le paiement de la facture scolaire aux parents présents à l'assemblée générale annuelle.

De plus, Mme Mélanie Lebel ajoute que le comité EHDA du centre de services scolaire invite les parents à aller voir leur page Facebook pour des informations intéressantes.

12. Mot du membre de la communauté

Mme Eloïse Beaupré annonce qu'une maison des jeunes ouvrira à St-Apollinaire. Elle ajoute qu'elle et son collègue sont allés à la Clé-du-Boisé pour présenter leur travail.

Elle ajoute que le 26 juin 2025, à Dosquet, ils organisent une fête avec des jeux gonflables avec une assemblée générale annuelle en soirée.

13. Mot du conseil étudiant

M. Olivier Lapointe apporte qu'il faudrait changer la forme du conseil étudiant. Il manque de participation des membres du conseil étudiant. La direction devrait rendre cela plus

officiel. Il faudrait que la popularité du conseil revienne. Il a été proposé de faire affaire avec la chambre de commerce de Lotbinière.

Mme Stéphanie Lévesque propose de faire un comité d'enseignants pour faire la sélection des élèves qui compose le comité. Elle propose également moins de rencontres, mais de plus grande importance.

Mme Florence Demers propose que les enseignants devraient être impliqués dans les rencontres.

Mme Marie-Andrée Tremblay propose que les enseignants ciblent des élèves qui pourraient être accompagnés dans le processus.

14. Mot de la direction

Mme Marie-Eve Carrier précise que l'équipe de direction travaille maintenant sur deux tableaux : elle prépare l'année prochaine et termine celle-ci.

Hier (10 juin 2025), c'était le déjeuner des finissants, ils ont reçu leur album et leurs cartes de bal. La semaine dernière, c'était le match de volleyball des élèves de 5^e secondaire.

Aujourd'hui, c'était le début de la session d'examens. Le vendredi 13 juin 2025, ce sera la collation des grades et le 21 juin 2025 ce sera le bal des finissants tant attendu.

L'organisation scolaire est presque en totalité identique. Mme Marie-Eve Carrier a des discussions avec l'école primaire l'Épervière pour utiliser le gymnase lors de notre dernière période.

Nous sommes en mode recrutement, le premier bassin des enseignants aura lieu le 16 juin 2025 et ensuite un autre le 19 juin 2025.

Mme Marie-Eve Carrier tient à remercier Mme Eve-Lynn Lacombe pour sa participation au conseil d'établissement 2024-2025. C'est sa dernière présence au conseil d'établissement en tant qu'enseignante du primaire à Beaurivage.

15. Varia

- 15.a : Accueil exclusif des élèves de secondaire 1

L'accueil se fera différemment, nous voulons prendre le temps de mieux les accueillir. C'est une grande transition. Nous aimerions les accueillir la dernière journée pédagogique (26 août 2025) afin qu'ils vivent une journée d'accueil sans la présence des autres élèves. L'accueil technique pour eux sera fait en même temps.

Nous aimerions leur donner un congé la première journée d'école (27 août 2025).

Il est proposé d'ajouter des enseignants en fin de journée du 28 août pour aider les élèves à trouver leur autobus en fin de journée.

L'adoption de l'accueil exclusive des élèves de secondaire 1 est proposée par Mme Chantal Gagnon et appuyée par Mme Mélanie Lebel.

- 15.b : Formulaire frais de déplacement

Mme Marie-Eve Carrier fera parvenir par courriel le formulaire de frais de déplacement et il devra être retourné par courriel également.

CE-24-25-41

CE-24-25-42

16. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est annoncée à 20 h 19.

La levée de l'assemblée est proposée et appuyée de façon unanime.